

MANDATÉ : Conseil de quartier de l'Aéroport

Numéro de dossier : R.C.A.3V.Q. 196

<p>1. Événement, date et lieu</p> <p>Consultation LAU et RRVQ chapitre P-4 <input type="checkbox"/></p> <p>Consultation RRVQ chapitre P-4 <input type="checkbox"/></p> <p>Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Tenue le 8 novembre 2016 à 19h30 au Centre communautaire Champigny, 7519, boulevard Wilfrid-Hamel.</p>	<p>2. Origine</p> <p>Conseil municipal <input type="checkbox"/></p> <p>Comité exécutif <input type="checkbox"/></p> <p>Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mandat Direction générale <input type="checkbox"/></p>	<p>3. Objet</p> <p>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones visées par les marges de recul à l'axe et leur calcul, R.C.A.3V.Q. 196.</p>
<p>4. Présences</p> <p>Membres avec droit de vote : Mmes Céline Auclair, Lucie Saint-Gelais et Sara Scantland et MM Réjean Martel et Benoît Lemieux.</p> <p>Personne-ressource M. Jacques Laberge, directeur de Division la gestion du territoire, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.</p> <p>Animation et rédaction du rapport : Mme Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.</p> <p>Membres sans droit de vote : Sont absents, M. Rémy Normand, conseiller municipal du district électoral du Plateau et M. Laurent Proulx, conseiller municipal du district de Cap-Rouge – Laurentien.</p>		
<p>5. Informations présentées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des objectifs, du déroulement et des étapes de la consultation publique ; • Présentation des modifications proposées par le projet de règlement ; • Une fiche synthèse de modification réglementaire ainsi qu'une carte de la zone concernée étaient mises à la disposition des citoyens. • Le règlement R.C.A.3V.Q. 196 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Le document sur les modalités pour déposer une demande de participation à un référendum est disponible à la rencontre. <p>Objet de la demande :</p> <p>La réglementation actuelle décrit la façon de calculer la profondeur de la marge avant à partir de l'axe d'une rue qui correspond au centre d'une rue contiguë à la ligne avant de lot (article 353).</p> <p>Une autre façon de calculer la marge avant peut se faire à partir de l'axe d'une rue identifié par des coordonnées indiquées à un plan d'arpentage joint en annexe d'un règlement. Ce mode de calcul n'est pas précisé dans la réglementation. C'est pourquoi l'ajout d'un nouvel article à la grille devient nécessaire pour clarifier le calcul de la marge avant selon l'axe d'une rue identifié par des coordonnées.</p> <p>Au total, 199 zones (grilles de spécifications) sont visées et réparties dans six quartiers, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sillery : 10 zones - Cité Universitaire : 49 zones - Saint-Louis : 60 zones - Plateau : 43 zones - Pointe-de-Sainte-Foy : 32 zones - L'Aéroport : 5 zones (retrait) 		

6. Recommandation spécifique du mandaté (conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones visées par les marges de recul à l'axe et leur calcul (R.C.A.3V.Q. 196).

7. Questions et commentaires du public

Nombre de personnes : 15

Nombre d'interventions : aucune

8. Questions et commentaires du mandaté (conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport)

Un administrateur revient sur la rencontre commune avec des administrateurs des autres conseils de quartier concernés. Il est d'avis que le cas du quartier de l'Aéroport dans ce dossier est fort simple puisqu'il s'agit de retraits.

Suivi recommandé

Transmettre à la Division de la gestion du territoire et à l'assistant-greffier de l'arrondissement. Annexer au rapport du conseil d'arrondissement.

Approuvé par



Réjean Martel
Président
Conseil de quartier de l'Aéroport

Préparé par



Priscilla Lafond
Conseillère en consultations publiques
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

9 novembre 2016